

JOINDRE OBLIGATOIREMENT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES LISTÉES AU VERSO ET LA FICHE DE CORRESPONDANCE DISPONIBLE SUR WWW.REGARDBTP.COM

SUCCESSION INFÉRIEURE À 5 000 € ATTESTATION SUR L'HONNEUR DES HÉRITIERS ET PROCURATION AU PROFIT DE L'UN D'EUX

Nous,

Héritiers de (Civilité, Nom, Prénom du défunt)* _____

Domicilié(e) de son vivant (adresse du défunt)* _____

À Ville* _____ Pays* _____

Décédé(e) le _____

À Ville* _____ Département* _____

N° d'adhérent* (référence indiquée sur nos courriers) _____ . _____

Désignés ci-dessous,

	Nom / Prénom * (pour les femmes nom de jeune fille)	Date et lieu de naissance *	Lien de parenté* (père, mère, frère...)	Adresse *
Héritier n°1				
Héritier n°2				
Héritier n°3				
Héritier n°4				

* Les informations signalées par un astérisque sont obligatoires. A défaut, votre demande ne pourra être traitée.

› ATTESTONS SUR L'HONNEUR QUE DANS LE CADRE DE LA SUCCESSION DU DÉFUNT SUSNOMMÉ

- Il n'existe pas de testament, ni d'autres héritiers du défunt,
- Le défunt n'avait pas signé de contrat de mariage,
- Nous autorisons le porteur du présent document à percevoir pour notre compte les sommes figurant sur les comptes du défunt ou à clôturer ces derniers,
- Il n'y a ni procès, ni contestation en cours concernant la qualité d'héritier ou la composition de la succession,
- La succession ne comporte aucun bien immobilier.

Nous déclarons avoir été informés que la signature d'une fausse attestation sur l'honneur constitue une infraction sanctionnée par des peines pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende (Article 441-1 du code pénal).

› ET DONNONS PAR LA PRÉSENTE TOUT POUVOIR À

(Civilité, Nom, Prénom, date et lieu de naissance de l'un des héritiers listés au recto)

Madame / Monsieur Nom _____ Prénom _____

Né(e) le _____ À _____

porteur de la présente attestation, de faire pour nous et en nos noms, liquider les parts de FCPE et/ou les actions de SICAV figurant sur les comptes du défunt, et à percevoir pour notre compte les sommes ainsi obtenues et/ou à faire clôturer lesdits comptes, et en conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, signer tous documents utiles et en général faire tout ce qui sera nécessaire à ces fins.

En foi de quoi, le porteur susnommé de la présente attestation :

- certifie sur l'honneur être un des héritiers,
- atteste que les renseignements portés ci-dessus sont exacts et complets,
- déclare accepter la procuration stipulée ci-dessus,
- m'engage à utiliser la présente procuration dans l'intérêt de l'ensemble des héritiers et dans le respect des droits de chacun d'entre eux.

› LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA PRÉSENTE ATTESTATION

- Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité de tous les héritiers majeurs signataires de la procuration, y compris l'héritier qui effectue la démarche,
- **ET** extrait d'acte de naissance de l'héritier demandeur,
- **ET** extraits d'acte de naissance de chaque ayant-droit désigné dans l'attestation,
- **ET** extrait d'acte de naissance du défunt **ET** une copie intégrale de son acte de décès,
- **ET** certificat d'absence d'inscription de dispositions de dernières volontés,
- **ET** extrait d'acte de mariage du défunt le cas échéant,
- **ET**, s'il y a des héritiers mineurs, une ordonnance du juge aux affaires familiales.

Cette attestation, intégralement complétée, datée, signée et accompagnée des pièces complémentaires et du relevé d'identité bancaire de l'héritier ayant procuration doit être jointe à la demande de déblocage anticipé d'épargne salariale (Fiche de correspondance) et adressée à :

**PRO BTP – REGARDBTP
SERVICE ÉPARGNE SALARIALE
93901 BOBIGNY CEDEX 09**

Fait à Le | | | | | | | |

› SIGNATURE DU PORTEUR PRÉCÉDÉE DE LA MENTION MANUSCRITE "BON POUR ACCEPTATION DE POUVOIRS"

› SIGNATURE DE CHACUN DES HÉRITIERS PRÉCÉDÉE DE LA MENTION MANUSCRITE "BON POUR POUVOIRS"

Héritier n°1

Héritier n°2

Héritier n°3

Héritier n°4

Protection des données personnelles : Vos données personnelles, recueillies via ce bulletin, sont traitées sur la base de votre consentement par REGARDBTP, responsable de traitement, afin de répondre à votre demande dans le cadre de votre dispositif d'épargne salariale.

Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles, ainsi que d'un droit de limitation ou d'opposition à leur traitement. Vous disposez également du droit de décider du sort de vos données après votre décès. Ces droits s'exercent en justifiant de votre identité par courrier postal auprès de PRO BTP – REGARDBTP – Service Épargne Salariale 93901 BOBIGNY CEDEX 09 ou sur votre espace abonné.

En complément : Vos données personnelles sont conservées pendant la durée d'activité de votre compte d'épargne salariale, augmentée de la plus longue des durées nécessaires au respect des durées légales ou réglementaires applicables en archivage intermédiaire.

Elles sont communiquées pour la seule finalité précitée aux services concernés du responsable de traitement, ainsi qu'à ses sous-traitants, notamment l'Association de moyens PRO BTP, et, si nécessaire, à des intermédiaires, prestataires et partenaires. Elles pourront, le cas échéant, être transmises aux autorités administratives ou judiciaires. De plus, certaines de vos données peuvent être transférées à des prestataires situés en dehors de l'Union européenne, notamment aux fins d'assurer la maintenance et les opérations d'hébergement de vos données dans le respect de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles. Vous pouvez à tout moment exercer votre droit de recours auprès de l'Autorité compétente en matière de protection des données personnelles (CNIL).

Pour une information plus détaillée concernant le traitement de vos données personnelles, merci de vous reporter à la Politique générale de protection des données figurant sur notre site internet.

